

SCI A CARRE

Société Civile Immobilière au capital de 1.000 €
Siège social : 486 RUE ANTOINE PRIMAT - 42000 SAINT-ETIENNE
Société en cours d'immatriculation

ACTE DE DESIGNATION DES PREMIERS GERANTS

Les soussignées :

- La société FINANCIERE CRA

SAS au capital de 15.000 €

Siège social : 486 RUE ANTOINE PRIMAT, 42000 SAINT-ETIENNE

814 887 261 R.C.S. SAINT-ETIENNE

Représentée par **Monsieur Alban ZADRA**

ET

- La société AP4

SAS au capital de 2.000 €

Siège social : 15 RUE SIMONE VEIL 42350 LA TALAUDIERE

995.070.331 R.C.S. LA TALAUDIERE

Représentée par **Monsieur Alban PASCAL**

Se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la société SCI A CARRE ce jour, pour désigner d'un commun accord le premier gérant de la société, conformément aux dispositions de l'article 18 des statuts de ladite société.

A cet effet, elles ont convenu ce qui suit :

I- NOMINATION DES GERANTS

Les soussignées nomment en qualité de gérants de la société :

- La société **FINANCIERE CRA**, ci-dessus désignée
- La société **AP4**, ci-dessus désignée

L'entrée en fonction ne sera effective qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Les gérants déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être confiées. Ils affirment n'être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer son mandat.

II- POUVOIRS DES GERANTS

Les gérants exerceront leurs fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 18 des statuts.

Le 04 mars 2026 _____

p/ FINANCIERE CRA
Alban ZADRA

*« Bon pour acceptation
des fonctions de gérant »*

Signé par :

A7F4829AEF924F1...

p/ AP4
Alban PASCAL

*« Bon pour acceptation
des fonctions de gérant »*

Signé par :

90B9C52B05E4486...